
**COMMISSION D'ATTRIBUTION DES SUBSIDES POUR LES ACTIVITES
RECURRENTES 2015-1 (en abrégé : « RECUR »)**

Décisions de la commission du 20 mars 2015

Diffusion

Didier LAMBERT, Vice-Recteur, Président du Conseil des Affaires sociales et étudiantes
Michel TAVERNE, Directeur de l'Administration des Affaires étudiantes

Aux membres de la commission :

Membres du personnel : Véronique Eeckhoudt, vice rectorat ; Marie Bruneel, Loge ; Bernard Dehan, Aide ; Charlotte Moury, Aide ; Florence Vanderstichelen, Aide et Présidente

Membres étudiants : Steve Mpoto, CGEI ; Antoine Billard, organe LLN ; Aurélien organe de Woluwé ; Benoit Peeters et Mathias Meirlan AGL (en alternance); Dorian Stoefs, Fédé ; Mikaël Genicot, GCL.

Frédéric BLONDEAU, UCL-Culture
Jean-Jacques DEHENEFFE, Service des sports

Le site Web de l'AGL

1. Activités 2015 concernées et calendrier d'attribution

Le budget « subsides aux activités récurrentes » supposé pour l'année 2015 était de 43.500€. Cependant le budget initial 2015 avéré est de 32.950€.

La commission de novembre 2014 a attribué la somme de 18.400€. Le solde est de 14.550€. La commission a cependant élargie ce budget par différentes techniques.
+ 2.000 solde recur 2014 (solde 24h vélo 2014 parce que comptes non remis au 31/12/14)
+ 3.140€ transfert anim 2015

Le solde final est donc de 19.690€

Pour l'année civile 2015, il n'y a pas eu de nouvelles demandes d'introduction de dossiers.

4 activités se déroulent entre le 01/01 et le 30/06/2015 : le Welcome Spring festival du Kot-é-Rythmes, l'Open Jazz Festival du Kot Certino, le Festival Universatil du TUL, le circokot pour les midi minuit de la jonglerue et le Courant d'air.

2 Activité se déroulent toute l'année :

- Le Festival Mozaïque se déroule sur les deux quadrimestres
- L'activité du Courant d'air se déroule toute l'année.

3 activités sont concernées par la commission de mars 2015 :

Le CSE animation de LLN pour les 24h vélo

Le CSE de Woluwé pour Madin'alma

Le support kot n'a pas introduit de dossier.

Dès lors, les activités concernées en 2015 sont au nombre de 8

	Groupe	Activité	11	12	13	14	Ddé15	Attri 15
1	Kot certino	Open JAZZ Festival	800€	800€	1.000 €	1.500€	1.500	1.500
2	Kot-é-rythme	Welcome spring	2.000€	2.000€	2.000 €	1.500€	2.500	2.000
3	Lever du rideau	MoZaïk	1.000€	1.000€	1.000 €	2.400€	3.000	2.400
4	Kot courant d'air	Courant d'air	9.500€	9.500€	9.500 €	8.000€	10.000	9.000
5	TUL	Universatit	1.200€	1.200€	1.500 €	1.500€	1.500	1.500
6	Circokot	Midi minuit ionglerue				1.250€	2.000	2.000
7	CSE woluwé	Madin'alma	6.000€	10.000€	10.000 €	9.000 €	10.000€	6.700
8	Support kot	Welcome day et Night		0€	1.000 €	750 €	0€	0
9	CSE LLN	24h vélo	26.000€	23.000€	23.000 €	20.000€	22.000€	13.000
			46.500€	47.500€	49.000 €	45.900€		38.090€

2. Détail des attributions 2015/2

Le Medin'Alma du CSE Woluwé

Demandé : 10.000€, attribué : 6.700€

Commentaire. La commission apprécie la gestion de l'édition 2014 et félicite les organisateurs pour ce projet important pour le site de Woluwé. La bonne gestion permet de générer un bénéfice cumulé de 11.695€ que l'association va réinvestir dans l'édition 2015. Elle constate également à la lecture du budget de 2015 que les bénéfices cumulés seront encore de 9.650€. Dans le cadre d'une bonne répartition des budgets de la commission entre tous les projets étudiants et dans le cadre d'un budget 2015 très diminué, la commission décide d'octroyer 6.700€ sans craindre de mettre le projet en difficulté.

6.000€ seront versés en septembre 2015 et le solde à la remise d'un rapport qualitatif et des comptes avant le 20 décembre 2015.

24h vélo du CSE Animation

Demandé 22.000€, attribué : 13.000€

Commentaire. La commission note que le CSE n'a pas remis dans les temps les comptes de 2014. Dès lors le solde du subside de 2.000€ n'a pas été versé. Elle constate également que les comptes généraux présentent un solde positif de plus de 6.000€ et s'en réjouit. Enfin, les comptes du dispositif préventif sont de 13.824€ pour un budget annoncé de 18.070€.

En 2015, la demande porte sur l'ensemble du budget des 24h vélo et non spécifiquement sur le dispositif préventif que le CSE porte avec le Service d'aide aux étudiants et Univers santé (appelé indument par le CSE « budget d'Univers santé »). La commission décide cependant de d'affecter son subside ce dispositif préventif important.

Conformément à ce qu'elle avait annoncé en 2015, elle souhaite que ce dispositif préventif soit en partie auto financé par le CSE.

Dans le cadre d'une bonne répartition des budgets de la commission entre tous les projets étudiants et dans le cadre d'un budget 2015 très diminué, la commission décide d'octroyer 13.000€ sans craindre de mettre le projet en difficulté.

11.000€ seront versés en septembre 2015 et le solde à la remise d'un rapport qualitatif et des comptes avant le 20 décembre 2015.

Florence Vanderstichelen,
Présidente